

**OBJET SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE (RAD) POUR 2013**

---

En application de l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport Annuel du Délégué (RAD) du Service Public d'Alimentation en Eau Potable pour l'année 2013, retraçant les éléments d'exploitations exécutés par le délégué, VEOLIA Eau, désigné lors de la signature du contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour une durée de douze ans (2011-2022).

Ce rapport présente les résultats d'exploitation pour l'exercice 2013. Il comporte les données techniques et les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du Service Public d'Alimentation en Eau Potable.

Pour rappel, le contrat de délégation de service public signé avec VEOLIA Eau prévoit des obligations de moyens et de résultats. Le service de la Ville en charge du contrôle du délégué a procédé aux vérifications du rapport et des précisions ont été apportées par le délégué.

A partir de ces éléments, la Ville a pu établir son rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) 2013 qui est présenté également lors de ce Conseil.

Le RAD intégral est consultable auprès de la Direction de l'Eau aux horaires d'ouverture du public. Les premières pages de ce dossier comprenant le résumé du rapport (VEOLIA Eau) vous sont présentées en annexe.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte du Rapport Annuel du Délégué (RAD) pour l'exercice 2013.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150224-15101-A1-DE  
Date de réception préfecture : 02/03/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/02/2015

  
Gilbert ANNETTE

**OBJET SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE (RAD) POUR 2013**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 15/1-01 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérard, 3ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Aménagement/ Développement Durable, et Consultative des Services Publics Locaux ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions, avec réserve de M. René-Paul VICTORIA en Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
(débat sans vote)**

Prend acte du Rapport Annuel du Délégué (RAD) de l'exercice 2013.



# 2013 RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Ville de Saint-Denis

*« Une année de performance et de gestion durable  
de votre service public de l'eau »*

Conforme au décret 2005-236 du 14 mars 2005

 **VEOLIA**  
EAU

<b>Gestion du document</b>	<b>Auteur</b>	<b>Date</b>
Validation	David AUDUBERTEAU	28 mai 2013

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150224-15101-B-DE  
Date de réception préfecture : 02/03/2015

2013



# SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

SERVICE DE L'EAU - COMMUNE DESSERVIE : SAINT DENIS

## LES CHIFFRES DU SERVICE

146 489	68 865	15	44	747	99,2	61,0	215
Habitants desservis	Abonnés (clients)	Installation(s) de production	Réservoir(s)	Longueur de réseau (km)	Taux de conformité microbiologique (%)	Rendement de réseau (%)	Consommation moyenne (l/hab/j)

## L'essentiel de l'année 2013

### PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'amélioration du rendement du réseau est un enjeu fort pour le service de distribution d'eau potable de la ville. **En 2013, le rendement est de 61,07 %**. 2 211 fuites ont été localisées et réparées. **L'Indice Linéaire de Pertes est de 43,95 m<sup>3</sup>/j/km en 2013**.

L'objectif pluriannuel d'Indice Linéaire de Pertes ne peut être atteint que par des actions conjointes de la Collectivité et de son fermier. Les axes d'amélioration doivent intégrer un programme pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations dégradées et fuyardes, ainsi que l'installation de matériels à poste fixe permettant la détection de fuites en temps réel sur les secteurs fortement urbanisés. Ces investissements et les opérations d'entretien des réseaux, de maintenance des réducteurs de pression, de recherche de fuites et de réparation régulière doivent permettre l'amélioration du rendement de réseau. Les programmes d'investissements ainsi que les opérations sur les réseaux doivent être couplés à **une quantification systématique des volumes transitant sur les réseaux privés**.

Les volumes vendus aux abonnés du service diminuent de 0,7% sur l'exercice, pour une augmentation de 2,7% du nombre de clients. **La consommation individuelle unitaire est de 155 m<sup>3</sup>/abo/an en 2013**.

L'année 2013 a été marquée par des perturbations de la qualité de l'eau potable. Les vulnérabilités récurrentes des ressources gravitaires font apparaître la nécessité d'une solution durable pour fiabiliser les installations de production d'eau potable.

### TRAVAUX A PREVOIR A COURT OU MOYEN TERME

Le renouvellement des branchements permet de réduire les fuites sur branchement et contribue à l'amélioration du rendement de réseau. Néanmoins, la fragilisation structurelle des tuyaux en PEHD et la spécificité des conditions climatiques à la Réunion rendent intéressantes la mise en œuvre d'un matériau spécifique pour les branchements neufs et les reports de branchements lors de la mise en service de nouveaux réseaux.

Ce matériau est un tube plastique multicouche 100% thermoplastique composé d'une couche externe en PEHD, de couches adhésives et d'une couche interne en PVDF.

La connaissance de l'état du patrimoine de canalisations est important dans l'amélioration du rendement de réseau. Par ailleurs, le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 décembre 2013 peuvent entraîner **un doublement de la redevance de prélèvement**.

Dans ce contexte, il est nécessaire de procéder au diagnostic du patrimoine enterré de la Ville et d'élaborer un plan d'actions afin d'une part, de mieux appréhender les programmes de renouvellement des réseaux et d'en choisir les techniques et d'autre part, d'améliorer les performances du service.

Par ailleurs, la complexité des réseaux nécessite de disposer d'outils adaptés permettant de comprendre les facteurs de vieillissement du réseau.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150224-15101-B-DE  
Date de réception préfecture : 02/03/2015

# Indicateurs du service

LES VOLUMES		PRODUCTEUR	VALEUR
	Volume prélevé	Délégataire	24 708 377 m3
	Volume produit (C)	Délégataire	24 708 377 m3
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable (D)	Délégataire	0 m3
	Volume mis en distribution (m <sup>3</sup> )	Délégataire	24 708 377 m3
	Volume de service du réseau	Délégataire	174 106 m3
L'ACTIVITE CLIENTELE		PRODUCTEUR	VALEUR
	Nombre de communes	Délégataire	1
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	146 489
	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	68 865
	- Abonnés domestiques	Délégataire	68 124
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	741
	Volume vendu	Délégataire	13 470 993 m3
	- Volume vendu aux Abonnés domestiques	Délégataire	10 300 187 m3
	- Volume vendu aux Abonnés non domestiques	Délégataire	3 170 806 m3
	- Volume vendu à d'autres services d'eau potable (B)	Délégataire	0 m3
	Consommation moyenne	Délégataire	215 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	155 m3/abo/an
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER		PRODUCTEUR	VALEUR
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologique	ARS (1)	99,2 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	96,9 %
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	0,57 u/1000 abonnés
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 j
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	89,80 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	1,26 u/1000 abonnés
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	3,23 %
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	
	- Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	110
	- Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	13 785
PRIX DU SERVICE DE L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m <sup>3</sup> TTC	Délégataire	1,01 Euro/m3

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150224-15101-B-DE  
Date de réception préfecture : 02/03/2015



GESTION PATRIMONIALE		PRODUCTEUR	VALEUR
	Nombre d'installations de production	Délégataire	15
	Capacité totale de production	Délégataire	89 506 m3/j
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	44
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	70 043 m3
	Longueur de réseau	Délégataire	747 km
	Longueur de canalisation de distribution	Collectivité (2)	601 km
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Délégataire	30
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	%
	Nombre de branchements	Délégataire	63 057
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	0
	Nombre de branchements en plomb supprimés	Délégataire	0
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	260
	Nombre de compteurs	Délégataire	68 928
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	2 778
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE		PRODUCTEUR	VALEUR
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	59 %
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	2 211
	Volume consommé autorisé 365 jours (A)	Délégataire	15 063 484 m3
	Indice linéaire de consommation	Délégataire	68,64 m3/j/km
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (A+B)/(C+D)	Délégataire	61,0 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	49,66 m3/jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	43,95 m3/jour/km
	Energie relevée consommée	Délégataire	16 369 140 kWh
SATISFACTION DES USAGERS ET ACCES A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Existence d'une Commission consultative des Services	Délégataire	Oui
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR
	Obtention de la certification ISO 9001	Délégataire	Certification obtenue par l'exploitant
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	Délégataire	0 unité(s)
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	Délégataire	Non
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

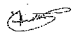
(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSP

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150224-15101-B-DE  
Date de réception préfecture : 02/03/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/02/2015

  
Gilbert ANNETTE